

## Conditions générales de vente.

### L'engagement de réservation

L'engagement de réservation devra être dûment rempli, en complétant l'intégralité des champs présentés. Les options désirées devront être signalées sur l'engagement de réservation et validées par nos soins à réception de celui-ci. Les réservations ne seront effectives qu'à réception de l'engagement de réservation accompagné de l'acompte correspondant soit 25% du montant total du séjour hors options.

### Location du Mobil-home

L'acompte s'élève à 25% du montant total du séjour hors options. Cet acompte comprend 15€ de frais de réservations non remboursables et non déductibles. Le règlement du solde est à régler à l'arrivée. Les arrivées s'effectuent entre 15h et 19h en basse saison et entre 16h et 20h en haute saison. En cas d'arrivée tardive, pendant les heures de fermeture de la réception, il est impératif de prévenir la réception. Une caution d'un montant de 200€ (de préférence en chèque bancaire) vous sera demandée avant la remise des clefs. Un inventaire ainsi qu'un contrôle de propreté sera effectué avant votre départ. Au préalable, vous devrez établir avec l'établissement une heure de passage, fixée entre 8h et 10h. Le nettoyage devra être fait par vos soins (ménage, poussières, vaisselle faite, réfrigérateur et éléments de cuissons nettoyés, salle de bain et siphon de douche ainsi que WC en parfait état de propreté, surface au sol balayé et lessivé, poubelles mises au tri sélectifs). Suite à cet inventaire, une validation de la part de la direction devra être effective. De ce fait, votre chèque de caution vous sera rendu le jour même. Qu'il s'agisse d'une arrivée tardive, ou d'un départ anticipé pour convenances personnelles avant la fin de la durée du séjour prévu, ne pourra donner lieu à restitution des sommes versées. Les animaux sont acceptés dans certain locatifs au tarif de 30€ la semaine louée. Une structure locative et louée nominativement et ne pourra en aucun cas sous-louée.

### Location d'un emplacement

Le montant s'élève à 60€, ce montant comprend 45€ d'acompte et 15€ de frais de réservations non remboursables et non déductibles. Dès réception de l'engagement de réservation et de l'acompte, votre demande de réservation sera enregistrée. Vous recevrez dans les plus brefs délais une confirmation de réservation mentionnant vos dates de séjour et confirmant la retenue d'un emplacement. Le règlement du solde est à régler à votre arrivée. En cas d'arrivée tardive, pendant les heures de fermeture de la réception, il est impératif de prévenir la réception. La réservation sera considérée effective à partir de la date mentionnée sur le contrat.

### Condition d'annulation

En cas d'annulation, il vous sera remboursé ou retenu :

Au-delà de 60 jours avant la date d'arrivée prévue, l'intégralité de votre acompte.

De 59 à 30 jours avant la date d'arrivée prévue : 50% de votre acompte.

Passé ce délai ou si vous ne vous présentez pas, le camping vous demandera le règlement du solde du séjour. Toute annulation doit être faite par lettre recommandée.

### Informations complémentaires

Toutes personnes séjournant au camping du Manoir de Penn Ar Ster doit respecter les règles et obligations du camping. En cas de litige, le tribunal de Quimper est seul compétent.

### Modalités de paiement

Chèque Français, chèque vacances (ANCV) et CB (visa, Eurocard, Mastercard).

### Médiation

Conformément aux dispositions de l'article L1612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping, a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain. Les coordonnées du médiateur sont les suivantes :

[Consommation@cmap.fr](mailto:Consommation@cmap.fr) - cmap39, avenue F.D Roosevelt 75008 PARIS - 01.44.95.11.40